

LES CHIFFRES DU MOIS



La Birmanie aurait vendu sur le marché mondial en 2014 près de **27,5 milliards d'euros** de jade, c'est dix fois le chiffre officiel selon un rapport publié par Global Witness. Global Witness, dénonce un « possible plus grand pillage de ressources naturelles de l'Histoire moderne ».

Sur plus les 6 074 candidats concourant aux élections du 8 novembre,
28 sont musulmans, 903 chrétiens et 5 130 bouddhistes.

La minorité musulmane qui représente entre 4 et 10% de la population birmane ne sera ainsi représentée que par

0,5% des candidats.



Moins de **5%** des sièges parlementaires et des postes ministériels sont aujourd'hui

occupés par des **femmes.**

Lors des élections de novembre,

elles représenteront **15%** des candidats.



LES ÉVÉNEMENTS CLEFS DU MOIS

Un « cessez-le-feu national » bien incertain. Le 15 octobre, le gouvernement birman a conclu un accord de cessez-le-feu dit national, mais 7 groupes armés sur 15 ont refusé de signer le document. Depuis, les affrontements entre l'armée birmane et les groupes armés non signataires se sont intensifiés. C'est notamment le cas dans le centre de l'État Shan où l'armée birmane a lancé une offensive contre la Shan State Army North. Les affrontements se sont multipliés tout au long du mois et ont conduit au déplacement de plus de 6 000 villageois. Le week-end du 24 et 25 octobre, les autorités birmanes auraient également forcé des centaines de civils shans à assister à des rassemblements en faveur de l'accord de cessez-le-feu. En agissant ainsi, les autorités souhaitent forcer les groupes armés ethniques réfractaires à signer l'accord de cessez-le-feu. Les organisations de la société civile craignent que le conflit dans l'État Kachin s'aggrave rapidement après les élections.

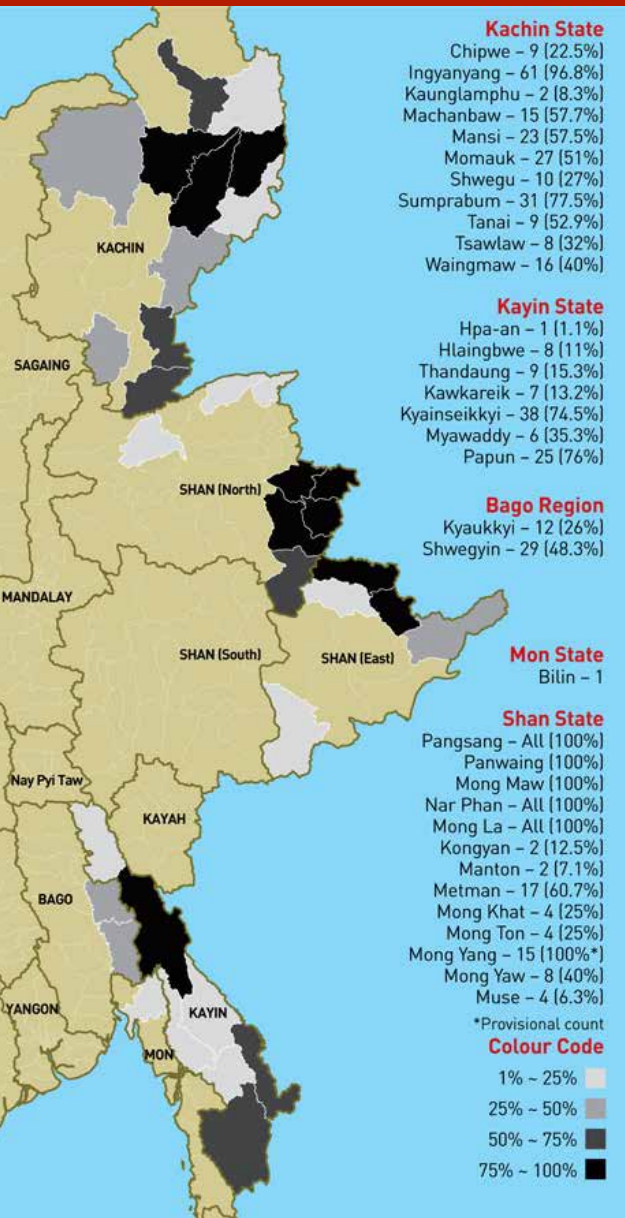
Fortify Rights utilise le terme « génocide » pour qualifier les crimes commis contre la minorité Rohingya. Après 3 ans de recherche, Fortify Rights vient de publier un rapport qui affirme que la minorité musulmane des Rohingyas a subi des actes de génocide tel que décrits par la Convention sur le Génocide. Le rapport conclue que ces actes ont été commis, notamment par les autorités et forces de sécurité birmanes avec l'intention de détruire la communauté des Rohingyas en totalité ou en partie. "Les Rohingyas font face à des menaces contre leur vie et leur situation empire. Les recours internes ont échoué. Il est temps que la communauté internationale agisse." a déclaré Matthew Smith, le président de Fortify Rights. L'organisation a demandé aux Nations Unies de mettre en place une Commission d'enquête sur les violations des Droits de l'Homme commises dans l'État d'Arakan. Le gouvernement birman a rejeté en bloc ces accusations.



Le président de la Birmanie devant les tribunaux américains ? Un groupe de 19 organisations musulmanes a lancé une procédure judiciaire aux Etats-Unis contre Thein Sein, le président birman. Ils l'accusent ainsi que l'ensemble de son gouvernement d'avoir commis de multiples atteintes aux droits fondamentaux des Rohingyas. "La Birmanie n'est pas un vassal de l'Amérique. Je ne vois pas comment la Birmanie pourrait être conduite devant un tribunal fédéral en Amérique", a déclaré un porte parole du gouvernement en réponse à cette nouvelle.

Points élections 2015

Campagne de la Ligue Nationale pour la Démocratie : Aung San Suu Kyi a déclaré lors d'une interview que même si elle ne pouvait pas être présidente du pays, elle dirigerait quand même le gouvernement si son parti était élu. Elle s'est par ailleurs rendue dans l'État d'Arakan pour la première fois. Sa visite – contestée par des extrémistes bouddhistes et placée sous haute sécurité - s'est déroulée sans incidents. À Thandwe, Devant des centaines de supporters, elle a appelé à l' « union de tous les citoyens » puisque « la haine et la peur nuisent au pays ». Plusieurs candidats de la LND ont été les cibles d'attaques au cours du mois dont l'une à la machette.



Le nombre de villages exclus des élections « pour des raisons de sécurité » est plus élevé en 2015 qu'en 2010. Alors que le président Thein sein a fait de la promotion de la paix, l'objectif phare de son mandat, la Commission Électorale (UEC) a annulé le vote du 8 novembre dans près de 600 villages à travers le pays et principalement dans les États Kachin, Shan et Karen. Elle a déclaré que le manque de sécurité empêcherait toute élection libre et équitable dans ces villages qui sont situés dans des zones où des combats opposent régulièrement l'armée gouvernementale aux groupes armés ethniques. Lors des élections de 2010, 478 villages étaient visés par ces annulations de scrutin. L'UEC n'a donné aucune information quant au nombre d'électeurs impactés par ces annulations de vote, mais ils pourraient se compter par centaines de milliers. Plusieurs partis politiques ethniques ont exprimé leurs inquiétudes estimant qu'il pouvait s'agir d'une stratégie politique pour exclure les électeurs des régions ethniques où les partis proches du pouvoir ont peu de chance de remporter la victoire. Un rapport de Transnational Institute montre en effet que les annulations de vote pourraient les empêcher d'obtenir une représentation politique équitable.

Une tentative avortée de reporter les élections. Le 13 octobre, le président de l'UEC a proposé de reporter les élections nationales à plus tard, arguant que les conséquences des inondations de cet été pourraient empêcher un grand nombre de personnes de voter. Cette tentative – probablement destinée à gagner du temps – n'a pas aboutie puisque, face aux réactions de la communauté internationale, l'UEC a fait volte-face dès le lendemain en confirmant les élections pour le 8 novembre. L'UEC a toutefois dévoilé une liste des circonscriptions dans lesquelles les élections allaient être reportées. Elles sont principalement situées dans les États Kachin, Mon, Kayin et Shan ainsi que dans la région de Bago.

Échec cuisant de l'organisation des votes par anticipation à l'étranger.

À partir du 15 octobre, les birmans à l'étranger ayant réussi à faire les démarches administratives, étaient invités à déposer leurs bulletins de vote en avance auprès des ambassades birmanes. L'organisation a été catastrophique : erreurs sur les bulletins de vote et les candidats, obstacles bureaucratiques aux votes, insuffisance de bulletins, impossibilité pour certains électeurs de voter pour l'ensemble des 3 ou 4 votes qui les concernaient, renvoi des bulletins de vote dans de mauvais pays etc. Un grand nombre d'électeurs n'étaient pas sur les listes alors même qu'ils avaient rempli toutes les démarches. À Singapour seuls les 3000 premiers électeurs ont été en mesure de voter sur plus de 20 000 inscrits. Enfin, les ambassades birmanes n'ont pas réussi à faire face à l'afflux, donnant lieu à des files interminables. Face à ces difficultés, la période du scrutin a été rallongée de plusieurs jours et le président de l'UEC a reconnu que la Commission rencontrait beaucoup de problèmes de gestion des votes par anticipation « à cause d'un manque d'expérience ».



LES FOCUS DU MOIS**BIRMANIE : LIBERTÉ D'EXPRESSION EN TROMPE L'ŒIL ET HYPOCRISIE À L'APPROCHE DES ÉLECTIONS**

Alors que les premières élections, censées être « libres et équitables » auront lieu le 8 novembre en Birmanie, il devient évident que les autorités tentent depuis des mois, par tous les moyens, d'étouffer les voix des activistes.

Le 14 Octobre 2015, des policiers en civil ont arrêté Patrick Khum Jaa Lee pour avoir partagé sur Facebook une photo d'un homme vêtu d'un longyi kachin (vêtement traditionnel) en train de marcher sur un portrait du chef des armées birmane. Celui-ci a aussitôt qualifiée la photo « d'insultante » et fait emprisonner le célèbre activiste qui encoure une peine pouvant aller jusqu'à trois ans de prison. Début octobre, un incident similaire avait déjà eu lieu. Chaw Sandi Htun, militante âgée de 25 ans, a été arrêtée et poursuivie pour diffamation pour avoir comparé sur Facebook la nouvelle couleur des uniformes de l'armée birmane à celle du htamein d'Aung San Suu Kyi, un sarong traditionnel porté par les femmes en Birmanie. Elle risque jusqu'à 5 ans de prison.



L'excessivité de ces sanctions contraste avec l'impunité dont bénéficient les militaires et hauts fonctionnaires birmans lorsqu'il s'agit de violations des Droits de l'Homme mais aussi de liberté d'expression. L'année dernière l'épouse du porte-parole du gouvernement, Ye Htut, avait publié des photos retouchées d'Aung San Suu Kyi portant ce qui semblait être un hijab. Alors que les tensions interreligieuses rendaient le climat extrêmement tendu, Ye Htut, n'avait eu qu'à présenter ses excuses publiquement.

S'il est vrai que la liberté d'expression en Birmanie s'est améliorée depuis la sortie de la dictature en 2011, on assiste depuis 2013 à un véritable recul qui s'est aggravé à l'approche des élections de novembre. Cette affirmation a été appuyée par un nouveau rapport d'Amnesty International, judicieusement intitulé « Retour aux Anciennes Méthodes ». Ce rapport insiste sur l'inquiétante augmentation du nombre d'arrestations des défenseurs des droits humains par rapport à 2013-2014.

Le rapport conjoint de l'Association d'Assistance aux Prisonniers Politiques et de Burma Partnership, « Comment Défendre les Défenseurs des Droits », détaille les intimidations dont font l'objet les activistes. Dans ce rapport sont notamment mises en avant les discriminations, les violences, y compris sexuelles, les pratiques de harcèlements législatif et judiciaire, les arrestations et détentions arbitraires, ainsi que les exécutions extrajudiciaires. De façon assez ironique, le président Thein Sein a récemment publié une vidéo sur sa propre page Facebook où il déclarait : « Autrefois, [la Birmanie] était un pays où la censure régnait et où les gens ne pouvaient rêver de la liberté d'expression... Depuis que le président Thein Sein a pris le contrôle, tout a changé. »

Il apparaît clairement que les autorités birmanes ne sont pas prêtes à laisser le peuple birman s'exprimer librement sur tous les sujets. Dans le cadre de la campagne électorale, la Commission Électorale (UEC) a par

exemple interdit aux partis politiques de l'opposition de critiquer l'armée birmane et la Constitution de 2008. De plus les milliers d'activistes exilés sous la dictature et revenus en Birmanie à partir de 2012, ont perdu leur citoyenneté et ne seront pas en mesure de voter le 8 novembre.

Outre le recul de la liberté d'expression, le gouvernement birman fait tout pour réduire au silence une partie de la population, surtout à l'approche du scrutin de novembre. Laura Haigh, chercheuse pour Amnesty International, note que la répression s'est accentuée neuf mois avant le début de la campagne électorale de septembre. Elle ajoute qu'« il est évident que les autorités birmanes ont fait preuve d'anticipation. Leur objectif a été simple et direct – éloigner les voix « indésirables » des rues bien avant les élections afin de s'assurer qu'elles ne soient pas entendues. ».

Dans ces conditions, les élections de novembre risquent de ne pas être aussi démocratiques que le prétendent les autorités birmanes.



UN CESSEZ-LE-FEU LIMITÉ ET NON INCLUSIF NE POURRA ABOUTIR À UNE PAIX DURABLE EN BIRMANIE

Le 15 octobre, le gouvernement birman a signé un accord de cessez-le-feu à Nay Pyi Daw. Qualifié « d'accord historique » par le gouvernement et la communauté internationale, il est qualifié de « blague » par les leaders ethniques et plusieurs analystes politiques.

Formellement, il s'agit, d'un accord de cessez-le-feu « national » alors qu'en pratique il ne couvre qu'une partie du territoire. En effet, il n'a été signé que par huit groupes armés ethniques qui proviennent principalement des régions ethniques proches de la frontière thaïlandaise. Sept groupes invités à Nay Pyi Daw, ont refusé de signer, dont deux des plus importants groupes armés du pays – les Kachin et les Wa – et la plupart des groupes proches de la longue frontière avec la Chine. Leur décision s'explique notamment par la réticence du gouvernement à intégrer à l'accord tous les groupes armés ethniques.

Après 3ans de négociation, le texte de 12pages reste largement incomplet et manque de précision. Alors que le dialogue politique doit commencer dans les 90 jours suivant la signature de l'accord, on ne sait toujours pas comment ni par qui seront menées les discussions. Le gouvernement n'a pas non plus réussi à définir comment le pouvoir serait partagé avec les régions ethniques, ni à leur donner une perspective politique.



L'association Women League of Burma s'inquiète également du rôle des femmes dans le processus de paix. Lors du sommet de Lawkheelar en juin dernier, les groupes armés ethniques avaient proposé d'amender le texte du cessez-le-feu pour garantir un quota d'au moins 30% de femmes dans le futur dialogue politique. Mais le gouvernement a refusé d'amender le texte qui mentionne uniquement qu'une proportion « appropriée » de femmes prendra part au dialogue. Cette mention volontairement vague ne garantit aucunement une participation sérieuse des femmes et contredit totalement l'affirmation du gouvernement de mettre en place la Résolution 1325 du conseil de sécurité de l'ONU.

Enfin, les conflits armés continuent. Alors même que le gouvernement tentait de forcer la signature d'un plus grand nombre de groupes, l'armée birmane continuait de lancer des offensives contre les Kachin, les Kokang et les Ta'ang qui sont tous basés près de la frontière avec la Chine. Depuis que l'accord a été signé, le gouvernement a envoyé de nouvelles troupes militaires dans l'État Kachin et l'État Shan. Les conflits se sont intensifiés la semaine dernière, entraînant de graves violations des Droits de l'Homme à l'encontre de civils. Les 200 000 personnes qui vivent déjà dans des camps de déplacés dans le nord du pays, souffrent par ailleurs d'importantes carences humanitaires car le gouvernement birman limite toujours l'accès aux camps. Les organisations de la société civile craignent que l'accord de cessez-le-feu ne mène finalement à une escalade de violence et conduise à la division et à l'affaiblissement des groupes armés ethniques. Elles redoutent enfin une réduction des financements internationaux destinés aux personnes déplacées dans tout le pays.

La question du calendrier de désarmement des groupes armés ethniques, qui, selon les militaires, conditionnera la durée de leur contrôle politique sur le pays, n'a pas non plus été décidée. Le Chef des armées birmanes a déclaré que les militaires se retireraient de la politique quand les groupes armés ethniques auront accepté de « sortir de la clandestinité, auront rendu les armes et participeront pacifiquement à la construction d'une nation démocratique. »

Le gouvernement avait fait de la signature de l'accord de cessez-le-feu national, l'un des engagements phare de son mandat. Alors que les élections approchent il a pourtant privilégié un accord à tout prix, sans s'attarder sur son contenu ni sur son caractère non inclusif. L'histoire birmane nous a démontré à plusieurs reprises que la signature d'un cessez-le-feu n'est absolument pas gage de paix. En effet, La plupart des cessez-le-feu déjà signés entre l'armée birmane et les groupes armes ethniques ont été rompus.

Il est inquiétant que la signature de cet accord ait été bien accueillie par l'envoyé spécial des Nations Unies Vijay Nambiar et par de nombreux diplomates présents lors de la cérémonie. La communauté internationale a même appelé les groupes armés non signataires à signer l'accord pour permettre une paix durable en Birmanie.

Malheureusement aucune paix ne sera possible tant que l'armée birmane continuera d'attaquer les groupes armés ethniques, refusera de les inclure à l'accord, ne prendra pas en compte les organisations de la société civile et gardera un contrôle sur la politique du pays.